



Questions diverses - FSU
CDEN 5 juillet 2022

1/ Postes Maitres G. Les opérations du mouvement dans le premier degré ont mis en évidence que des postes de maitres G n'ont pas été pourvus. Que compte faire la DSDEN de l'Hérault ? Ces professionnels chargés de l'aide rééducative sont en effet essentiels à la réussite des élèves rencontrant des difficultés dans leur scolarisation.

2/ La double sectorisation à Montpellier. L'évolution de la carte scolaire des collèges de Montpellier s'est faite par la mise en place d'une double sectorisation dans certains quartiers de la ville. Les élèves d'une même école peuvent être affectés dans des collèges différents. Peut-on avoir un bilan précis de ces affectations pour la rentrée 2022 : nombre d'élèves concernés par école et collège d'affectation, critère de départage ?

3/ Mineurs non accompagnés. Peut-on avoir un point précis sur la scolarisation des mineurs non accompagnés dans le département de l'Hérault ? Combien ont été scolarisés ? A quel endroit ? Combien de mineurs restent encore en attente d'évaluation ? Quel est le délai d'attente pour ces jeunes pour être évalués ? Peut-on avoir connaissance du budget dévolu aux mineurs non accompagnés par le Département de l'Hérault et son évolution depuis plusieurs années ?